

Travail

THÉMATIQUE :

Ce qui pose problème

1. Les quartiers d'affaires symbolisant la verticalité et la rigidité des entreprises ne correspondent plus aux attentes des travailleurs
2. Temps de transport domicile-travail insupportable pour certains salariés
3. Ancien modèle du poste fixe, peu flexible, plus vraiment adapté, aux aspirations et aux réalités économiques

Ex. : plus de 2h par jour en grande couronne

Enquête d'opinion auprès de jeunes diplômés

Le premier espace de coworking en 2008 en France, 200 aujourd'hui

Ex : CDC - Regus - Orange

Ce qui émerge

1. Des réseaux de lieu où l'on invente le travail différemment (espace de coworking, tiers-lieu, cantines, etc.)
2. Possibilité de télétravail / travail en télécentre ou en co-working pour éviter les longs trajets
3. De plus en plus, les entreprises et organisations permettent aux salariés d'accéder aux outils de travail à distance (via le cloud,...) et fonctionnement par objectif